VOUS SOUHAITEZ
EMBAUCHER
UN APPRENTI ?
Déléguez la rédaction de votre
CONTRAT D'APPRENTISSAGE
et le dépôt du dossier auprès de votre OPCO
www.campusdesmetiers41.fr
CAMPUS
des Métiers
et de l'Artisanat
CENTRE-VAL DE LOIRE

CHEFS D'ENTREPRISE, faites-vous ACCOMPAGNER par votre CAMPUS

- MANQUE DE TEMPS !
- ERREURS, INCOMPLÉTUDES...
- INSÉCURITÉ !
- RÉMUNÉRATIONS ?
- NON-CONFORMITÉ...
- OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES ?
- INTERLOCUTEURS ?
- EXONÉRATIONS ?
- RETARD !
- FORMALISME ADMINISTRATIF ?

TÉMOIGNAGE

Je suis convaincu qu'embaucher un(e) apprenti(e) est une formidable occasion de transmettre son savoir faire. Néanmoins, lorsque je sillonne mon territoire, je rencontre de nombreux chefs d'entreprise qui souhaitent recruter mais qui sont freinés par les contraintes administratives et juridiques.

Pascal BLASZCZYK

Vice-Président de la CMA CVL en charge de l'Accueil Relation Client et Formalités

La prestation délivrée par votre Campus a justement vocation à rassurer le futur employeur et lui permettre d'envisager son recrutement en toute sérénité.

ACCOMPAGNEMENT GRATUIT À LA RÉDACTION DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La rédaction du contrat d'apprentissage et l'accompagnement pendant toute la durée du contrat sont aujourd'hui essentiels, car la rédaction du contrat est très souvent erronée. Cela représente près d'un contrat sur deux.

Votre Campus vous apporte toute son expertise et vous accompagne.

BÉNÉFICIEZ DE CONSEILS PERSONNALISÉS

DU RECRUTEMENT...

- Informations sur la démarche de recrutement d'un(e) apprenti(e)
- Informations sur la réglementation relative à l'apprentissage
- Étude individuelle/spécifique de votre projet de recrutement

*Un accompagnement opéré par le **Service Développement** du Campus des Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire.*

JUSQU'AU DÉPÔT DU CONTRAT !

- Rédaction simplifiée et sécurisée de votre contrat d'apprentissage grâce à la signature numérique du contrat et de la convention de formation
- Prise en charge de son suivi (avenant, rupture)
- Délégation de dépôt du dossier auprès de l'OPCO avec mandatement du Campus

*Le **Pôle Contrats** de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire vous accompagne dans cette démarche.*

COMMENT FAIRE ?

Téléchargez directement la fiche de renseignements sur :
campusdesmetiers41.fr
et renvoyez-la dûment complétée à
campus41_polecontratsclients@cma-cvl.fr

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE

Du lundi au vendredi

de 8h00 à 12h30

de 13h30 à 17h00

campus41_polecontratsclients@cma-cvl.fr

NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

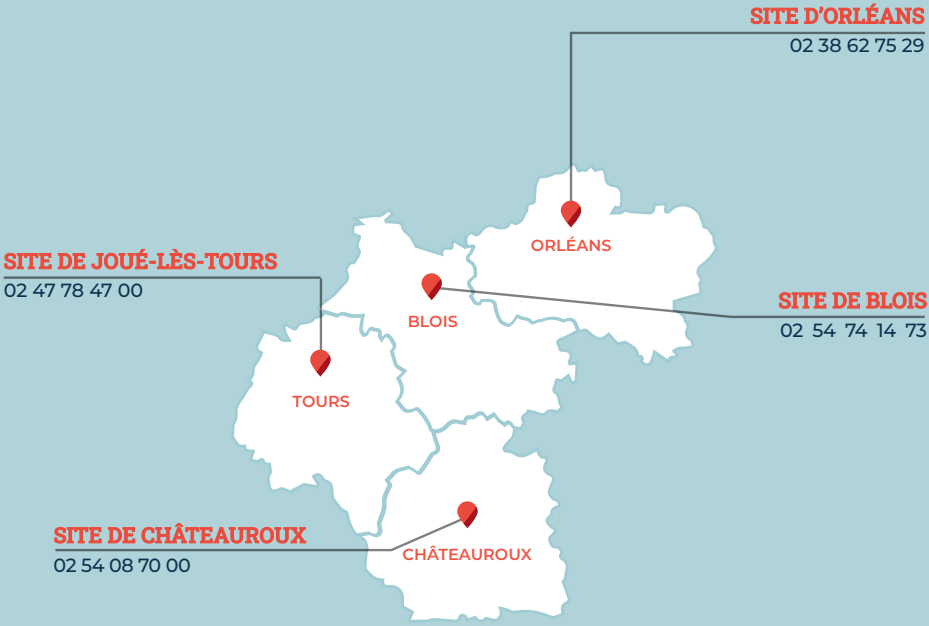

CAMPUS des Métiers et de l'Artisanat CENTRE-VAL DE LOIRE

campusdesmetiers41.fr